



LUPO flash

Novembre 2007

Le Journal

du Parti Socialiste de Saint-Leu

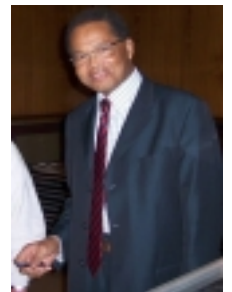
Double front

Les derniers jours de septembre et premiers jours d'octobre semblent mettre à mal les projets du gouvernement. La citrouille a chassé le carrosse, la réalité s'insinue dans le

mécanisme présidentiel au point de l'ébranler sensiblement. Prévisions de croissance revues à la baisse, loin derrière les 3 % décrétés par Nicolas Sarkozy ; fonds de tiroirs vidés et suppressions de postes pour financer les cadeaux fiscaux de l'été et boucler le budget 2008 ; franchises médicales instituées pour colmater les brèches de la sécurité sociale. La liste ne s'arrêtera sans doute pas là. Autant de signaux qui annoncent un printemps rigoureux après les élections municipales et cantonales de mars prochain. Autant de raisons pour que les Lupoviennes et Lupoviens, les élus locaux que nous sommes se mobilisent sur tous les fronts.

Sur le front parlementaire en premier lieu : afin de dénoncer la méthode du chef de l'état qui légifère au fil de l'actualité à coup de textes rédigés, débattus et votés dans la précipitation, les députés et sénateurs de gauche doivent faire rempart- en séance et dans les médias - face aux mesures d'affichage injustes, perverses et démagogiques préconisées par le gouvernement. A ce titre la réforme à venir sur les institutions sera décisive : les pouvoirs du Parlement doivent en sortir renforcés afin que le rapport de force entre exécutif et législatif soient rééquilibrés. E n tout état de cause, tant que la représentation nationale n'aura aucune maîtrise de l'ordre du jour, elle sera condamnée- en échange de quelques dispositions cosmétiques - à enregistrer les desiderata du gouvernement. La vraie vie est sans doute ailleurs.

Sur le front local, celui des communes, des intercommunalités, des départements, et des régions, à l'heure où les élus nationaux pèsent peu en définitive, sur les textes de loi, il est essentiel de rappeler aux Français les réussites de nos élus dans les communes de gauche : qualité de vie, justice sociale urbanisation, gestion des territoires, développement économique, projets communs avec nos partenaires de gauche. Avec pour horizon les échéances municipales et cantonales, nous devons mettre en lumière ces succès, afin de promouvoir une société différente de celle qui nous est donnée en modèle aujourd'hui.



Guy Michalon, secrétaire de section

5 octobre 2007 - Désignations au Parti Socialiste

Les militants de la section ont voté pour désigner leurs candidats à l'élection cantonale et municipale de 2008

Les désignations validées par les instances du parti socialiste sont:

Election cantonale (canton de Montataire):

Louise Schmitt, conseillère municipale, suppléante

Stéphane Godard, maire adjoint à Montataire, candidat titulaire



Election municipale de Saint Leu d'Esserent:
Jean Claude Hubert, maire adjoint, premier des socialistes



Sommaire

- EDITO: Double front
- Lupo Infos : Désignations 2008
- Lupo Infos : Le nouveau permis de construire
- Lupo femmes : l'engagement politique
- Lupo'litique: La fin de l'égalité républicaine ?
- Lupo'litique: [www . placedesnotables . com](http://www.placedesnotables.com)
- Lupo'litique: La presse revue et commentée

Lupo infos ... URBANISME LE NOUVEAU PERMIS DE CONSTRUIRE

Depuis le 1^{er} octobre 2007, un décret gouvernemental simplifie le droit des sols relatif au permis de construire:

Les 11 autorisations et les 5 déclarations qui étaient en vigueur sont fusionnées et réduites à 3 permis

- Le Permis de construire,
- Le Permis d'aménager,
- Le Permis de démolir,

et à une (unique) déclaration préalable de travaux.

Désormais, le code de l'urbanisme définit de façon précise dans quels cas les travaux ou les aménagements doivent faire l'objet d'une autorisation, ou n'être soumis à aucune procédure.

Les délais d'instruction des dossiers sont désormais fixés ainsi :

- 1 mois pour la déclaration préalable
- 2 mois pour les permis de construction, ou de démolition de maison individuelle
- 3 mois pour tout autre permis de construire ou de permis d'aménager

Toute construction ou tout aménagement devant être réalisé dans le périmètre (500 mètres) d'un site classé sont toujours soumis à l'accord et aux recommandations de l'Architecte en Chef des Bâtiments de France (ABF).

Pour connaître, avec précision et dans le détail ces nouvelles dispositions, si vous avez un projet à mettre en œuvre, il faut vous rendre auprès du Service Urbanisme de la Mairie, implanté dans l'enceinte des Services Techniques, rue de Mello, téléphone : 03 44 56 81 00

Jean-Claude Hubert

La fin de ... L'EGALITE REPUBLICAINE?

ART. 11. *Tous les citoyens, sans distinction de naissances, pourront être admis à tous les emplois et les dignités civiles et militaires, et nulle profession utile n'emportera dérogeance.*

Décret du 4 août 1789, portant abolition des privilèges

Voilà en quelques instants anéanti le sacrifice de milliers de révolutionnaires 1789 foulé au pied le fondement de l'«égalité républicaine ; l'égalité d'accès à la fonction publique. Pourquoi une telle affirmation penserez-vous ?

L'accès à la fonction publique se fait par concours, et cet accès assure l'égalité de tous ! sans distinction ! Bien-sûr personne n'est suffisamment naïf pour penser que le concours, ne serait-ce qu'en raison des conditions dans lesquelles on prépare, permet d'assurer une parfaite égalité. Mais ce moyen est le meilleur qui a été inventé pour assurer l'égalité.

En effet, imaginons simplement les conséquences de l'instauration du **contrat**. Comme tout travailleur du privé le sait, l'embauche se fait sur le diplôme et les relations sociales que l'on a ou que sa famille a su nouer.

En ce qui concerne le diplôme, chacun sait que le coût des études supérieures est de plus en plus élevé, que seules les familles les aisées parviennent à maintenir le plus longtemps leurs enfants à l'université et que plus le diplôme est élevé, plus vous pouvez être recruté par un employeur.

[suite page suivante ...]

Lupo femme ... L'ENGAGEMENT POLITIQUE

C'est vrai, nous vivons en démocratie et chacun peut exprimer ses idées et opinions politiques dans le respect des lois (en particulier contre le racisme). C'est vrai, la parité existe, mais pourquoi faut-il une loi pour faire respecter ce qui devrait être naturel, normal ?

Les femmes ne s'engagent pas assez en politique !

Combien de femmes maire ? Combien de femmes conseiller général ? Combien de femmes dans les directions des partis politiques ? Cet engagement serait pourtant très important pour contribuer à renouveler le monde des élus, et en finir avec le cumul des mandats dans la durée.

On entend souvent les femmes dire "*je n'y connais rien ... je ne comprends rien ... je n'ai pas le temps ...*" et encore aujourd'hui "*je vote comme mon mari*". La persistance du machisme et la fascination que le pouvoir exerce sur les hommes n'expliquent pas tout et les femmes n'osent pas s'engager malgré leurs compétences multiples, leur regard différent sur la politique. Leur désir d'efficacité ne les engage pas à perdre du temps en meeting convenus ou en réunions de couloir !

Si nous désirons vraiment que le paysage politique change, que chacun se réapproprie la direction de son existence, notre devoir de militant socialiste est de permettre aux femmes de se présenter aux différentes élections, de s'exprimer totalement. Donnons un véritable statut à l'élu pour lui permettre de revenir à une vie professionnelle normale (comme c'est le cas pour les parlementaires) et limitons le cumul des mandats (nombre et durée), mais, en plus, tenons mieux compte du rôle particulier de mère pour organiser les responsabilités d'éluées. Si les barrières empêchant les femmes d'accéder à des fonctions d'éluées sont allégées, elles seront plus nombreuses à contribuer au débat, à militer.

La loi c'est bien mais l'envie c'est mieux. Osons les "bousculer", les inciter à maîtriser leurs réticences, les imposer enfin.

Louise Schmitt

Le président de la République l'a annoncé au cours d'un discours au devant des élèves de l'Institut Régional d'Administration et lors de sa dernière intervention télévisée : désormais pour entrée dans la fonction publique on signera un contrat

J'ai intitulé un article dans LUPO flash de Janvier 2006: "La démocratie sera vôtre ou ne sera pas". Deux ans plus tard qu'en est-il de cet appel ?

Les choix de la candidate du parti socialiste à l'élection présidentielle, Ségolène Royal, ont mis en lumière des avis très divers sur le sujet. Que n'a-t-on dit sur l'incompétence de cette candidate qui était, d'après ses détracteurs, obligée de demander leur avis aux gens. Nous avons pu tristement constater que les -dits détracteurs n'étaient pas que des opposants de droite ! Pour autant, ce ne sont pas les français qui ont rejeté la démarche, mais les notables à qui on volait leur pouvoir.

La république des notables

"Les notables sont, au sein d'un groupe social, des personnalités d'un rang supposé important, destinées à avoir un ascendant particulier et une influence prépondérante sur les autres membres de la société".

L'actualité politique est aux élections locales (municipales et cantonales) en 2008. Les municipales sont l'occasion pour les califes de conserver leur califat et pour les iznogoud's de rêver d'être calife à la place du calife. Ils y a aussi les vizirs moins courageux pour affronter le calife qui se contenteront d'une place de grand-vizir. Il ne s'agit pas ici de jeter l'anathème sur les légitimes envies de prise de responsabilités, mais de s'assurer de la légitimité populaire des ambitions personnelles. On ne peut malheureusement que constater l'extraordinaire imagination des leaders en place pour contourner l'esprit des règles démocratiques dans le but d'asseoir un peu plus leur notabilité. Il semblerait que seul un âge très avancé puisse bousculer un élu, car même les détournements de fonds ne semblent pas affecter leur influence (voir les victoires de Mancel ou Balkani aux législatives 2007). On peut donc comprendre que pour accéder à cette notabilité, certains soient prêts à s'affranchir de quelques principes démocratiques.

Tous pourris ? NON !

Les notables ne constituent pas l'essentiel des forces politiques françaises pas plus que les patrons ne constituent l'essentiel des forces économiques. Les militants, les sympathisants et même, tout simplement, les électeurs ont la capacité de prendre ou reprendre leur destinée politique en main. Travaillant au sein de l'association Désirs d'avenir (fondée par Ségolène Royal), je voudrais partager avec vous quelques extraits de notre projet de création d'un observatoire des pratiques participatives au sein même de l'association.

En effet, Désirs d'Avenir n'est pas un club politique, structure par essence fermée. Au contraire, son avenir n'est-il pas d'être un lieu pivot du mouvement social, associant réellement les citoyens dans l'élaboration d'un projet politique, puis, en cas de victoire électorale, de contrôle de la concrétisation de ce projet politique (*au-delà de simples jurys citoyens composés par tirage au sort ou par panel représentatif*), le lieu de « **la parole citoyenne libérée, contre la voix de son maître** » [...]

Ne faut-il pas inventer, en France, un **métissage institutionnel entre démocratie par délégation et démocratie par participation** (car ces systèmes démocratiques, s'ils ne sont que par délégation ou que par participation, peuvent conduire à des déviances et à leur caricature). En France, le citoyen délègue sa capacité de décider à l'élu, sans contrôler cette délégation avant l'élection suivante; élu qui, soit pense posséder l'expertise des sujets traités, [...], soit qui se défause sur les experts/techniciens qui ont alors le pouvoir, [...].

Pour se faire, nous devons repérer, analyser et développer des méthodologies efficaces et démocratiques de développement de l'expression et de l'écoute de cette parole citoyenne libérée, ainsi que de facilitation de la prise en compte (par les différents niveaux de pouvoirs politiques) de cette parole, grâce à la détermination de préconisations citoyennes (les méthodologies retenues pour les débats participatifs doivent être respectueuses des valeurs républicaines et démocratiques que nous défendons et non des caricatures de démocratie participative) : **la création d'un observatoire des pratiques participatives des comités locaux de Désirs d'Avenir nous permettra d'être efficace à ce propos.**

Un clin d'œil aux internautes Lupoviciens pour finir. Cet article est intitulé www.placedesnotables.com en référence à un site internet qui renvoie à la fois les municipales et Saint Leu d'Esserent: www.placedesmarchands.com (si le site devenait inaccessible, j'en ai conservé quelques extraits).

Pascal Schmitt

[... suite de la page précédente]

Or, on sait que de nombreux fonctionnaires entrés à un niveau de sans grade, car peu diplômés au départ, ont progressé dans les échelons pour prendre dans certains cas de grandes responsabilités. Par exemple, nombre de receveurs des postes sont devenus inspecteurs, de gardiens de la paix ont su évoluer jusqu'à être inspecteurs de police, etc....

Bien entendu ces parcours ont parfois été difficiles mais dans la fonction publique ils sont possibles.

Le contrat empêchera donc les plus modestes d'accéder à la fonction publique et pour ceux qui y arriveraient quand même leur recrutement se fera sur les postes les moins élevés sans avoir désormais aucune possibilité d'évolution sociale.

Fabien Grondin

Tous les chiffres qui seront cités proviennent du journal «Le Parisien ».

Celui du 18/10 a en couverture Cécilia et Nicolas, 5 pages, oui 5 pages, sur la procédure qui, on le saura plus tard, est déjà terminée : c'est la rupture ... Le candidat tient ses promesses de campagne jusqu'au bout, la rupture, je vous dis ! (Dessin de Ranson)

Le même jour mais en page 8 seulement, « les privilégiés » du même Nicolas sont en grève. Vous ne lirez rien sur l'inquiétude des personnels quant aux conditions à venir de leur future retraite, car la page est consacrée aux remboursements des tickets pour les usagers et aux pertes de la SNCF et de la RATP de ce jour.

Nous aurions pu avoir des informations à propos de l'équilibre des différents régimes de retraite et des montants nécessaires pour vivre décemment après une vie de travail que l'on soit du privé ou du public ou même, pour ceux qui ont du mal, comme non salarié à se constituer une retraite. Et bien ! non ! nous parlerons ticket ou quai bondé. Surtout ne pas parler du fond et informer, il vaut mieux garder la forme faits divers et politique spectacle.

En page 14, encore plus loin, les 600 millions de cagnotte des patrons de la métallurgie; le N°2 du Medef vient de se prendre les pieds dans le tapis en retirant 20 millions d'euros en liquide; du coup le lendemain on parlera du financement des organisations syndicales; joli tour de passe-passe, je n'y avais pas pensé. !

Citons maintenant les infos du même journal et en parallèle les réformes qui ne sont pas urgentes voire même inutiles.

Vous **saviez**, vous, que les 8,5 milliards de stock-options distribuées en 2005 sont exonérées de cotisations sociales alors que la sécu' est en déficit ?

Vous **saviez** que grâce au bouclier fiscal 2398 contribuables parmi les plus aisés ont été remboursés de 121 millions d'euros ? **Vous avez eu combien vous ?**

Vous **saviez**, que les dirigeants d'EADS ont empoché 2 à 3 millions d'euros de plus-value en 1 seul jour, en vendant à temps des actions qui vont s'effondrer plus tard de 30%. **Qui a bêtement acheté ?** La Caisse des dépôts et consignations, bras financier de l'Etat.

Et puis zut, je vous le dis, je tombe moi aussi dans le fait divers et le coup médiatique que je dénonce: saviez vous que **le jet et le yacht de M Bolloré avec ses 16 hommes d'équipage, c'est 100 000 euros pour 2 jours**, et que **dormir au Fouquet's c'est de 2 500 à 8 500 euros la nuit**.

Cette rupture là n'est pas au programme de notre gouvernement actuel. Notre voisin Mr Eric Woerth ministre du budget affirme qu'il ne faut pas confondre les discussions sur le fond et les négociations salariales ! lui il veut aller au fond pas discuter salaires.

Il a bien raison car le salaire moyen dans la fonction publique territoriale est de 1578 euros, petits privilégiés va !

Postiers, infirmières, salariés, professions libérales, petits patrons vous avez le choix, travailler encore plus et plus longtemps ou vendez vos actions comme Mr Lagardère car la vraie rupture c'est de faire comme avant, **en pire**.

Jean-Claude Berthelot



Adhérez maintenant !



www.parti-socialiste.fr/adherer - <http://ps-stleu.overblog.com> ou

à renvoyer à Parti Socialiste – BP 42 – 60340 Saint Leu d'Esserent
ps.stleu@laposte.net, michalonguy1@aol.com, alain.sautereau@9online.fr, pasc.schmitt@laposte.net

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Courriel _____

Je souhaite prendre contact avec le Parti Socialiste Je désire adhérer au PS